

Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 29'304
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006
Page: 9
Surface: 63'288 mm²

Prévention

La loi sur le tabac sacrifiée sur l'autel des libertés



Le ministre de la Santé, Alain Berset, a subi un revers devant le Conseil des Etats. Il devra revoir son projet de loi sur les produits du tabac. KEYSTONE

Les sénateurs renvoient le projet au Conseil fédéral. L'interventionnisme de Berne déplaît

Florent Quiquerez Berne

L'Etat ne doit pas dicter à ses citoyens ce qui est bon ou mauvais pour leur santé. C'est ainsi que l'on pourrait résumer l'échec hier de la loi sur les produits du tabac. Alain Berset s'est battu bec et on-

gles en faveur du projet, en vain. Les sénateurs lui ont renvoyé sa copie. Le ministre de la Santé est chargé de présenter un projet qui protège les mineurs des méfaits de la cigarette, mais qui laisse les adultes - et les entreprises - libres de faire ce qu'ils veulent.

L'interdiction dans certains cas de la publicité représente la pierre d'achoppement. «C'est une atteinte à la liberté économique, a expliqué Josef Dittli (PLR/UR) au nom de la commission. Il n'existe pas de preuve que le nombre de

fumeurs diminuerait.» Son collègue de parti Joachim Eder (ZG) insiste: «Nous sommes pour la protection des jeunes, mais contre le principe d'un Etat qui décide de ce qu'on doit faire.»

Un discours qui scandalise à gauche. «Où est la liberté de penser quand on est manipulé dès l'enfance par une publicité omniprésente, s'interroge Liliane Maury Pasquier (PS/GE). A l'heure où la protection des enfants impose des normes sécuritaires drastiques, n'est-il pas paradoxal



de jeter nos jeunes en pâture à cette industrie de la mort?» Pas de quoi faire bouger les fronts. Le dossier part au Conseil national.

Ce n'est pas la première fois que les partis bourgeois s'emparent contre ce qu'ils considèrent comme l'acharnement préventif de l'Etat. L'argument est revenu lors du débat sur les jeux d'argent lundi. L'an dernier, c'était la révision de la loi sur l'alcool qui sombrait en raison des mesures préventives. Autre exemple marquant, l'enterrement en 2012 de la loi sur la prévention et la promotion de la santé. Les Chambres n'avaient pas réussi à s'entendre sur un projet jugé superflu.

Comment expliquer la difficulté de faire passer des mesures préventives? «Pour la loi sur le tabac, il y a un lobbying intense

des cigarettiers. Il ne faut pas oublier que plusieurs d'entre eux ont leur siège international ici», explique Marina Carobbio (PS/TI), qui - en tant que médecin - s'est engagée pour la loi. Selon Jacques-André Maire (PS/NE), qui a défendu les mesures de prévention dans la loi sur l'alcool, chaque cas est différent. «Pour ce projet, la fronde venait des producteurs.» Tous deux reconnaissent toutefois l'argument sous-jacent de la liberté individuelle. «Il y a une allergie à tout interventionnisme de l'Etat. On part du principe que l'individu est responsable de ses choix», résume le Neuchâtelois.

Responsabilités

Un discours que ne renie pas le très libéral vice-président du PLR,

Philippe Nantermod (VS). «Les gens sont grands et informés des risques. Laissons-les faire ce qu'ils veulent. Il y a plein de gens qui arrêtent de fumer, et ce n'est pas parce que l'Etat leur dit de le faire. La prévention, c'est beaucoup d'argent jeté par la fenêtre.»

Hors de la Coupole, ce discours a une résonance particulière auprès des organes de prévention. «Lorsque vous avez des campagnes qui martèlent que fumer ou boire, c'est cool, que ça procure un sentiment de liberté, bref, qui donnent une image uniquement positive des produits; cela brouille le message», explique Corine Kibora, porte-parole d'Addiction Suisse. Elle insiste: «A côté de la responsabilité individuelle, il existe aussi une responsabilité collective.»

«On va perdre un temps précieux»

● Alain Berset, vous avez perdu face au lobby économique?

Je constate que la majorité du Conseil des Etats reprend les revendications de l'industrie du tabac. Cela étant dit, l'économie suisse en général aurait un intérêt à ce qu'on ait une meilleure gestion de la situation du tabac. Quatre millions de journées de travail qui sont perdues chaque année à cause du tabagisme, ça représente un coût de 4 milliards. La situation des producteurs de tabac est évidemment différente, mais c'est une toute petite partie de l'économie de notre pays.

Comment expliquez-vous cette décision?

Le parlement ne sait pas comment empoigner le problème. Du coup, il gagne du temps en renvoyant le paquet. De notre côté, le travail a été fait, et notre projet est modéré. C'est au parlement d'en discuter, mais il refuse l'obstacle. Nous étions prêts à mener un débat constructif, encore faut-il qu'il y ait une volonté de chaque côté. On va perdre un temps précieux, par exemple pour autoriser la vente de cigarettes électroniques.

Ce qui coince, c'est la restriction de la publicité...

Avec ce projet, nous aurions eu une des législations les plus libérales d'Europe. Nous avons proposé quelques restrictions partielles et modérées de la

publicité, qui permettraient de protéger les jeunes. Le problème est que les intérêts des milieux de la prévention et de l'industrie du tabac sont irréconciliables. Si le parlement veut une position plus dure, il devra en assumer les conséquences.

La majorité ne veut pas que l'Etat dicte aux citoyens ce qu'ils doivent faire...

Mais c'est justement ce que la publicité fait! Elle cherche à dire aux gens ce qu'ils doivent faire, elle cherche à inciter les jeunes! Cet argument plaide en faveur de notre projet. Il faut limiter la publicité pour que les jeunes puissent choisir de manière totalement libre s'ils veulent commencer à fumer ou pas.